



Il a été porté à ce poste le 10 janvier 2018 pour l'olympiade 2017-2020.

Par une décision signée du président du Comité national olympique et sportif du Cameroun (CNOSC), Hamad Kalkaba Malboum, le Pr Joseph-Marie Bipoun Woum est nommé président de la CCA. A ce titre, précise la décision, il est chargé de proposer au président du CNOSC, pour nomination, une liste de dix conciliateurs et de dix arbitres devant constituer le collège des conciliateurs et des arbitres de la CCA pour l'olympiade 2017-2020.

La décision indique par ailleurs que toute affaire pendante auprès de la CCA est de facto suspendue jusqu'à l'installation des nouveaux membres de ladite chambre. L'on se souvient notamment de la plainte pendante devant cette juridiction de l'Association des clubs de football amateurs du Cameroun (ACFAC) contre Tombi A Roko Sidiki, président déchu de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT) et Cie, pour usurpation des titres pendant ses 23 mois de gestion à la FECAFOOT.

Cette chambre qui l'avait d'ailleurs débouté de sa qualité de président de la FECAFOOT en 2015, sans toutefois que ce dernier ne se soumette à cette décision. La suite, on la connaît avec sa destitution et la mise d'un comité provisoire de gestion dont le mandat s'achève en février prochain. Selon des juristes, les consultations pour la nomination des nouveaux membres de ladite chambre pourraient durer un mois.

Joseph-Marie Bipoun Woum qui prend la tête de cette juridiction est professeur émérite de droit des universités du Cameroun, ancien doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Yaoundé II et ancien ministre de la culture, puis de la jeunesse et des sports.